



## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Février 2019

**Présents** : Olivier BERTHET, Catherine CHAMOMARD, Emeric FORESTIER, Pascal FAYOLLE, Andrée GAUTHIER, Nadine GONIN, Sylvie JAMBON, Fabrice LONGEFAY, Yves MATHIEU, Maurice MEGARES, Laurent METGE-TOPPIN, Martine MORION, Martin TRESCA

**Excusée** : Marie-Pierre BAROUX

Marie-Pierre BAROUX a donné pouvoir à Pascal FAYOLLE

**Secrétaire de séance** : Laurent METGE-TOPPIN

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 10 janvier 2019.

### **1 Autoriser le maire à signer l'acte avec Monsieur Macri avec faculté de substitution au profit de toute personne morale pour le lot n°8A de la zone d'activités**

Monsieur le maire indique que Monsieur Pascal Macri souhaite acquérir le dernier lot de la zone d'activités encore disponible d'une surface de 1900 m<sup>2</sup>. Ce lot sera vendu au prix de 44 € HT le m<sup>2</sup>. Ce lot va lui permettre d'étendre son activité.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette transaction.

### **2 Demande de subvention au titre de la DETR concernant le projet de rénovation de l'école maternelle et la construction de la salle de motricité et du restaurant scolaire**

Monsieur le Maire rappelle qu'une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a déjà été demandée en 2018 pour ce même projet. Le dossier avait été refusé par l'Etat. Yves Mathieu informe qu'il a rencontré à plusieurs reprises Monsieur Le Sous-Préfet à ce sujet et que ce dernier est venu visiter le restaurant scolaire en présence des adjoints. Il a proposé à la commune, deux solutions pour présenter à nouveau un dossier : Scinder le projet en trois (parking, construction du restaurant scolaire et rénovation de l'école maternelle), ce qui permettrait d'obtenir une subvention ou présenter à nouveau le projet dans sa globalité en sachant que l'on pourrait éventuellement obtenir une subvention plus importante mais on prend également le risque de ne rien avoir. Une discussion s'engage sur le problème d'exécution des travaux si l'on procède à un phasage. Il est décidé à l'unanimité de déposer à nouveau un dossier reprenant la globalité du projet. Fabrice Longefay contactera l'inspectrice de l'Éducation Nationale pour un rendez-vous avec la Municipalité afin de faire le point sur ce projet, les prévisions d'effectifs étant en hausse pour la rentrée 2019/2020.

**DIA** : Appartement Rue Adolphe Valette : avis favorable

### **Questions diverses :**

#### **Voirie :**

Yves Mathieu fait le compte rendu de la réunion du 5 février dernier organisée par la commune avec les habitants du Fond de Blacé en présence de M. Nuez, technicien de la Maison Départementale du Rhône concernant la sécurisation de la route d'Arnas. Il présente les aménagements proposés : chicanes un peu avant la rue Louis et Eugène Berlot et à la sortie du hameau, surélévation au carrefour de la route du Bief et Chemin de Saint Fons, dos d'âne à hauteur du Clos des Orphelins ainsi qu'un marquage au sol avec pictogrammes pour un cheminement piéton. Olivier Berthet indique que M. Nuez a expliqué aux habitants du Fond de Blacé que la meilleure solution pour faire ralentir était d'instaurer des cédez le passage sur la route départementale, les routes de Saint Fons et du Bief deviendraient donc prioritaires. Cette proposition a été un refus quasi unanime du fait de la non-visibilité sur la route départementale qui restera donc prioritaire.

Fabrice Longefay indique que des personnes qui n'ont pu être présentes à cette réunion sont contre ces aménagements. Le projet doit être chiffré par le Département.

Arrivée de Maurice Mégares.

**Affaires scolaires** : Fabrice Longefay donne le compte rendu du conseil d'école. Il indique que les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée scolaire sont en hausse pour l'école maternelle et stable pour l'école élémentaire. Il informe que la loi rendant l'école obligatoire à 3 ans a été votée. Une réunion de la commission affaires scolaires aura lieu le 26 février 2019.

#### **Associations** :

Martine Morion indique que la commission a déjà rencontré plusieurs associations afin de recueillir les remarques de ces dernières suite à la proposition de convention portant sur l'utilisation de l'ensemble des bâtiments communaux. Les retours ont été positifs sur la convention. Des associations ont indiqué que les tables de la salle des fêtes n'étaient pas toujours propres. Des associations n'ont pas encore été rencontrées. Pascal Fayolle souligne qu'il faut que cette convention soit opérationnelle en mai 2019.

Andrée Gauthier indique qu'une réunion avec l'association des familles et les communes partenaires va être organisée pour donner le bilan de l'année 2018 et préparer le budget 2019 d'une part, pour le centre de loisirs du mercredi matin et d'autre part, pour le centre de loisirs des vacances scolaires dont la commune de Vaux en Beaujolais s'est retirée pour le CEJ 2018-2021.

#### **Culture** :

Martine Morion indique qu'une rencontre est organisée avec Monsieur Olivier Charrin le 8 mars à 18h30 en mairie. Ce dernier a écrit un livre sur son arrière-grand-père Pierre Cottinet (ancienne famille de Blacé et père de l'ancien maire de Villefranche s/S. Jean Cottinet) d'après les notes prises par ce dernier lors de la guerre 14-18.

Dans le cadre de la semaine littéraire, un spectacle intitulé Drôles de dames organisé par le CCAB (Centre Culturel Associatif Beaujolais) aura lieu à la résidence Courajod le 5 avril à 15h. Il s'agit de portrait de femmes sous forme de sketches et de photos. Des résidentes de Courajod seront associées.

Le 12 avril à 19h à la salle des fêtes, lecture d'Emmanuelle Della Schiava de la compagnie Debout sur le toit, d'après le livre « Il pleuvait des oiseaux ».

Les 18 et 19 mai : voyage organisé par la bibliothèque à Vichy.

Le 9 mars à 19h à l'église, concert organisé par le Sou des Ecoles. Il s'agit de parents d'élèves jouant du violoncelle et du violon.

#### **Environnement** :

Martine Morion indique que le nettoyage de printemps aura lieu le 30 mars. Fabrice Longefay propose d'envoyer l'information à toutes les associations car certaines disent ne pas être au courant.

#### **Communication** :

Andrée Gauthier informe que le bulletin municipal est en cours et qu'il devrait être prêt à distribuer fin mars. La réalisation du nouveau site internet est en cours.

#### **CAVBS** :

Andrée Gauthier informe qu'un RAMI (relais d'assistantes maternelles itinérant) a été créé par l'agglo sur les ex-communes de la CCBV. Une professionnelle de la petite enfance a été recrutée par l'agglo et animera les rencontres. Ce service tournera dans les communes. Pour Blacé, ce sera le mardi matin à la salle des fêtes. Un calendrier des permanences sera établi. Toutes les assistantes maternelles du secteur ainsi que les parents pourront venir.

#### **Informations diverses** :

Des travaux ont été faits dans le bâtiment du stade municipal :

Réfection des douches des vestiaires du foot : 14 700 €

Réfection du local pour le tennis : 16 400 €

Accessibilité des WC handicapés : 10 150 €

Suite à ces travaux, le tennis club a adressé un courrier pour faire part de son mécontentement sur ce qui a été fait.

Une réponse sera apportée.

Yves Mathieu indique qu'il va recevoir prochainement une personne intéressée pour la création d'une crèche privée.

Sylvie Jambon indique qu'il est très difficile d'obtenir une place dans une crèche gérée par l'agglo car les familles « dites en difficultés » sont privilégiées. Il y a donc un gros manque sur notre secteur.

Prochains conseils municipaux : 14/03/2019 et 11/04/2019

Levée de la séance à 21h30

